



Les Thés DAVIDsTEA obtient une ordonnance du tribunal prolongeant la suspension des procédures en vertu de la LACC

Mars 19, 2021

MONTRÉAL, le 19 mars 2021 — Les Thés DAVIDsTEA inc. (Nasdaq : DTEA) (« THÉS DAVIDsTEA » ou la « Société »), l'un des premiers marchands de thé en Amérique du Nord, annonce que la Cour supérieure du Québec a émis aujourd'hui une ordonnance prolongeant jusqu'au 4 juin 2021 la suspension précédemment annoncée de toutes les procédures contre la Société en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (Canada) (« LACC »).

L'ordonnance du tribunal et les documents connexes seront disponibles sur le site www.pwc.com/ca/davidstea. La Société fournira des mises à jour tout au long du processus de restructuration en vertu de la LACC, lorsque les événements le justifieront.

À propos de Les Thés DAVIDsTEA

Les Thés DAVIDsTEA est un important détaillant de marque et un distributeur de gros en pleine croissance de thé de spécialité en vrac, offrant une sélection exclusive et différenciée de mélanges de thés signature, d'origine unique, de thés préemballés, de sachets de thé et de cadeaux et accessoires liés au thé, principalement sur sa plateforme de commerce électronique, au www.davidstea.com/ca_fr. En mettant l'accent sur les saveurs innovantes, les ingrédients associés au bien-être et le thé biologique, la Société lance des « collections » saisonnières dont l'objectif est de rendre le thé accessible à un large public. Une sélection de produits Les Thés DAVIDsTEA est également vendue dans plus de 2 500 supermarchés et pharmacies à travers le Canada. La Société exploite également 18 magasins au Canada et son siège social est établi à Montréal, au Canada.

Personne-ressource pour les investisseurs

MaisonBrison Communications
Pierre Boucher
514.731.0000
investors@davidstea.com

Personne-ressource pour les médias

PELICAN PR
Lyla Radmanovich
514-845-8763
media@rppelican.ca



Source: DAVIDsTEA